

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

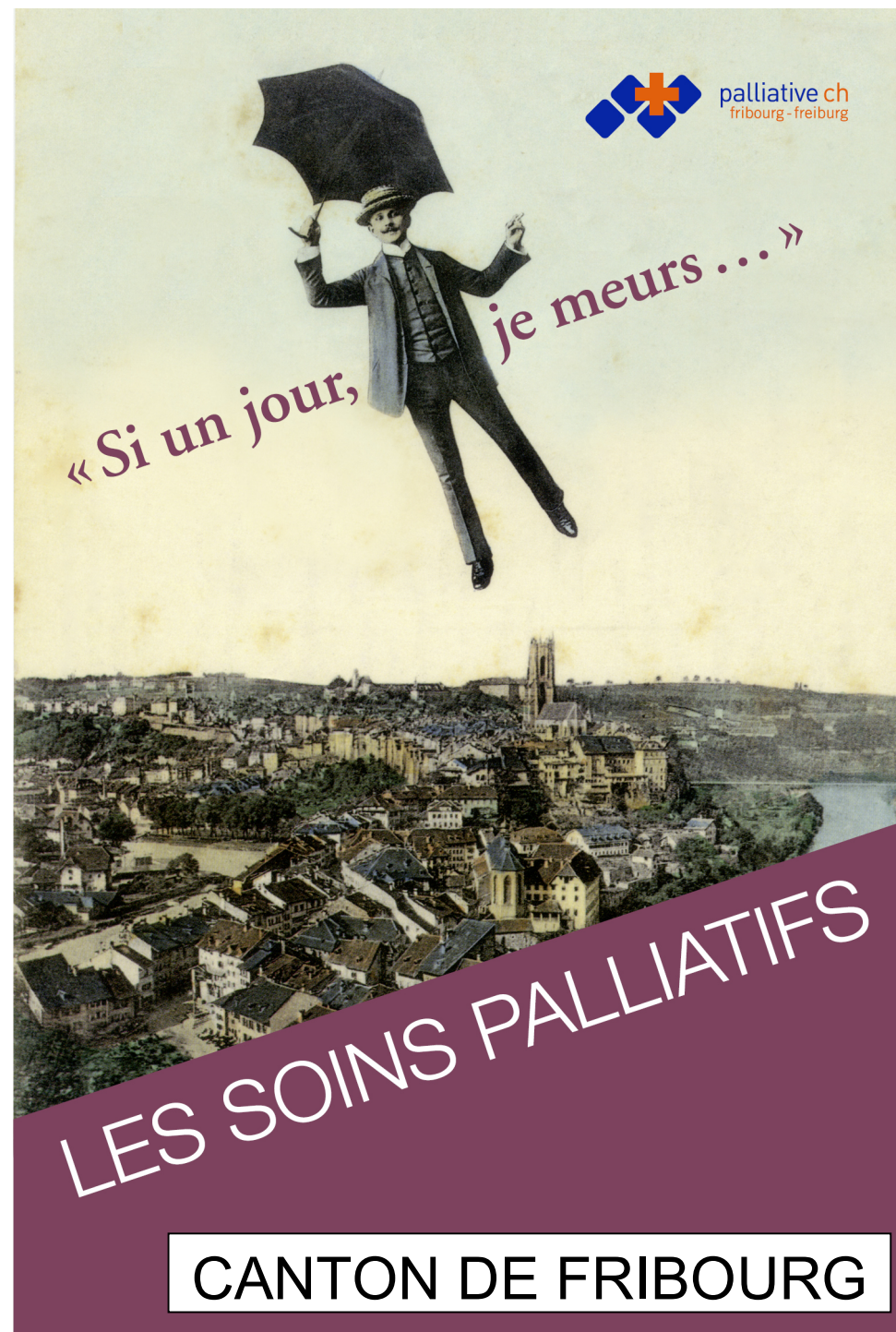
info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier·ère·s spécialisé·e·s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

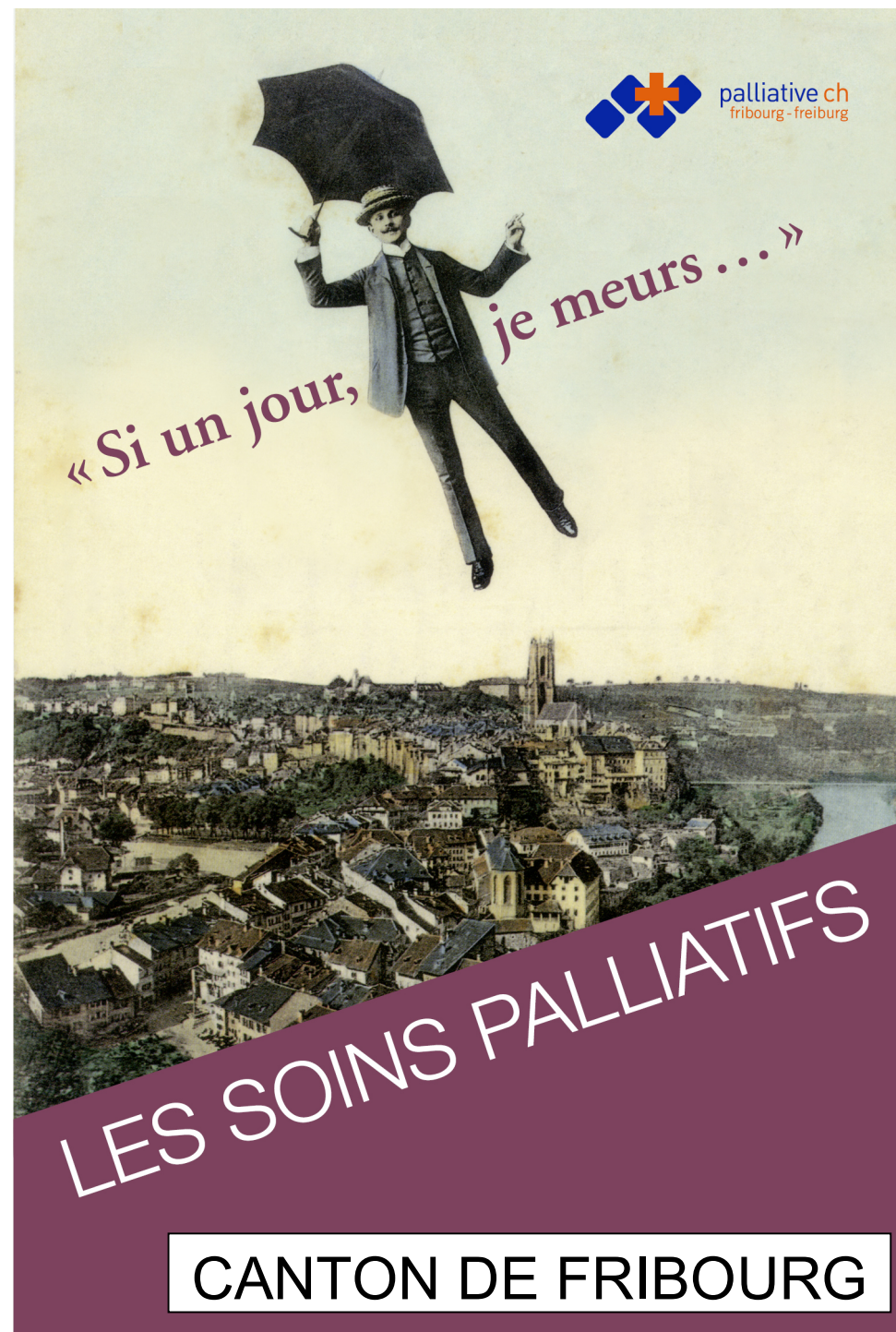
info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier·ère·s spécialisé·e·s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

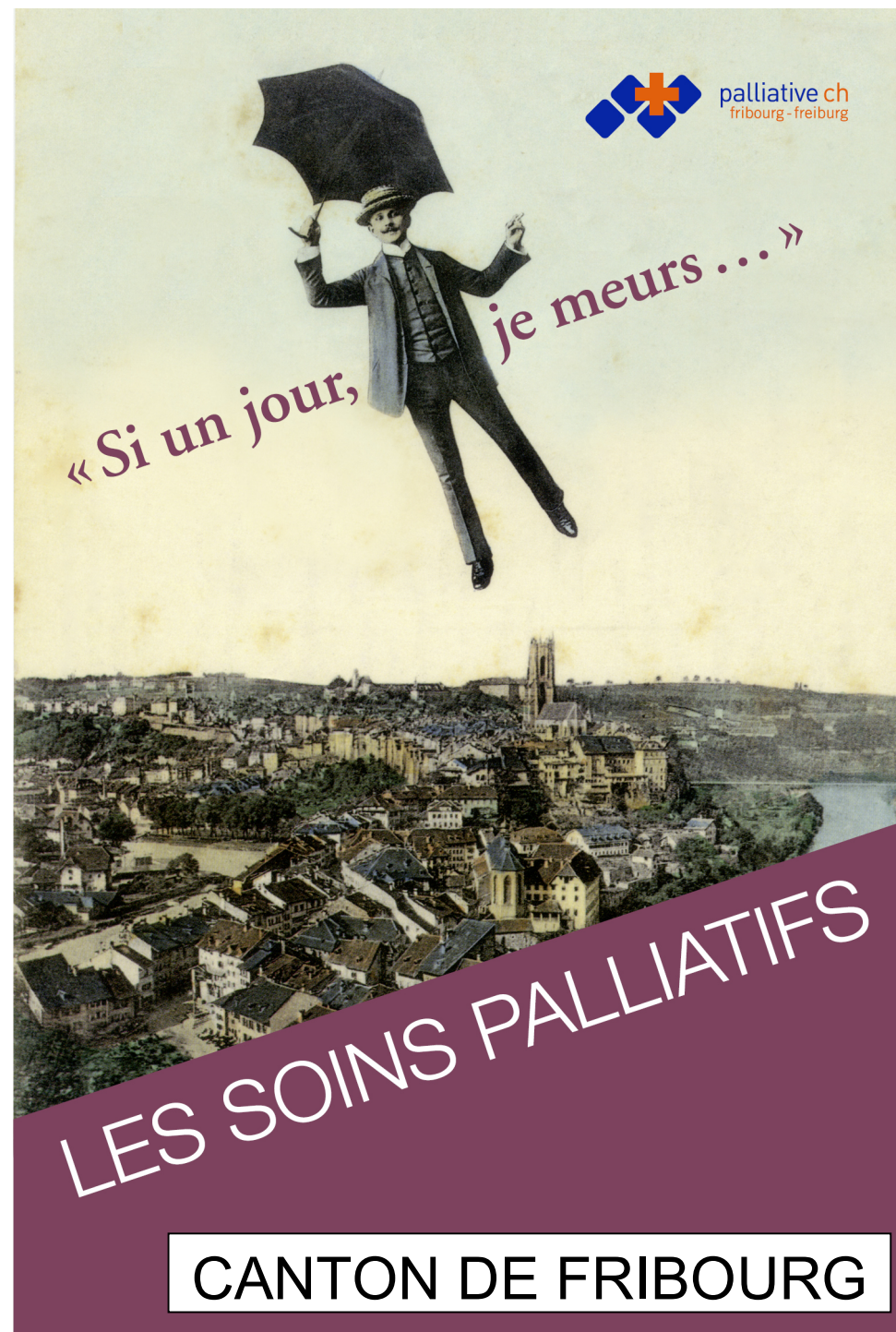
info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier·ère·s spécialisé·e·s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

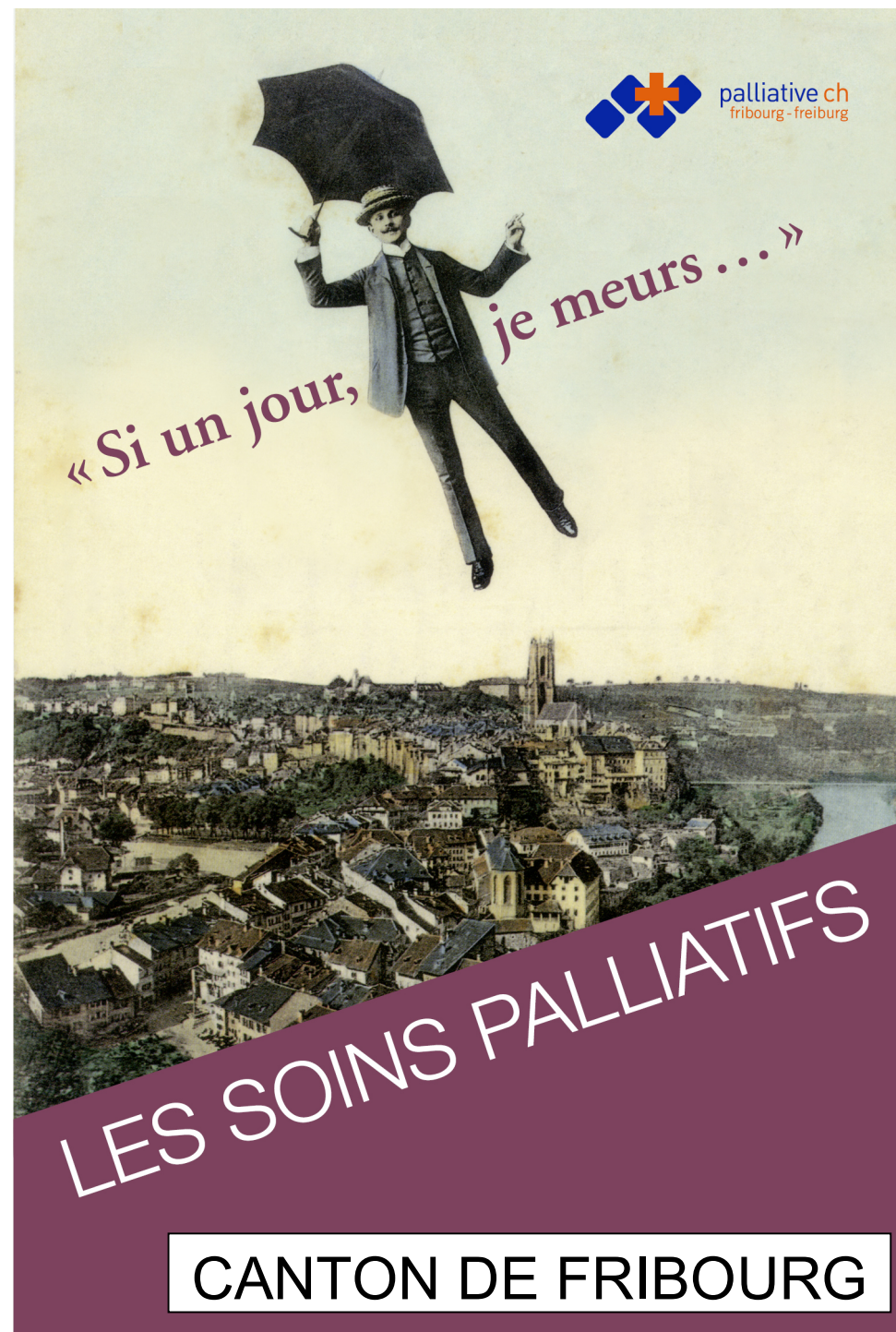
info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier-ère-s spécialisé-e-s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

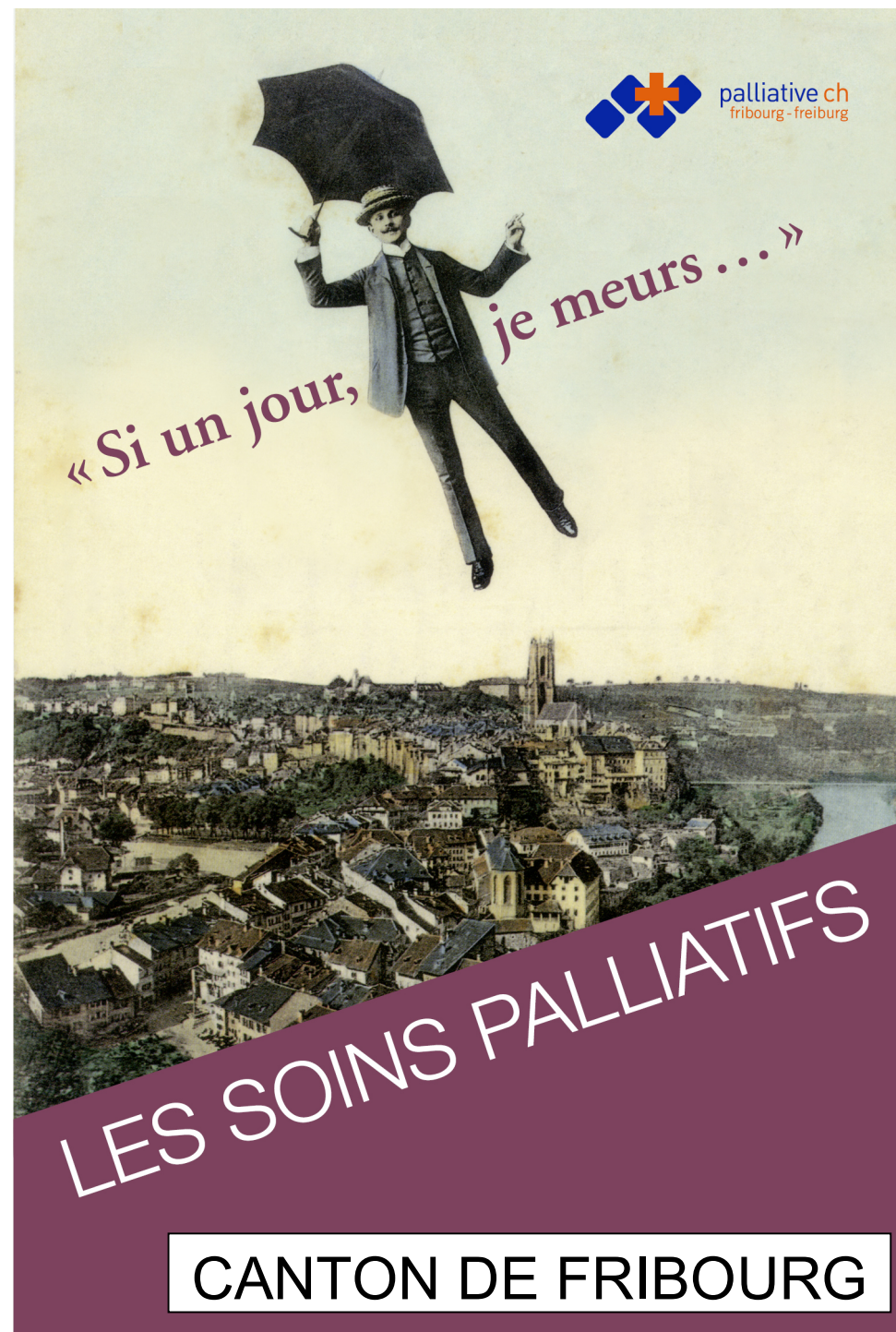
info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier·ère·s spécialisé·e·s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.

palliative ch
fribourg - freiburg

« Si un jour, je meurs ... »

LES SOINS PALLIATIFS

CANTON DE FRIBOURG

De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier·ère·s spécialisé·e·s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

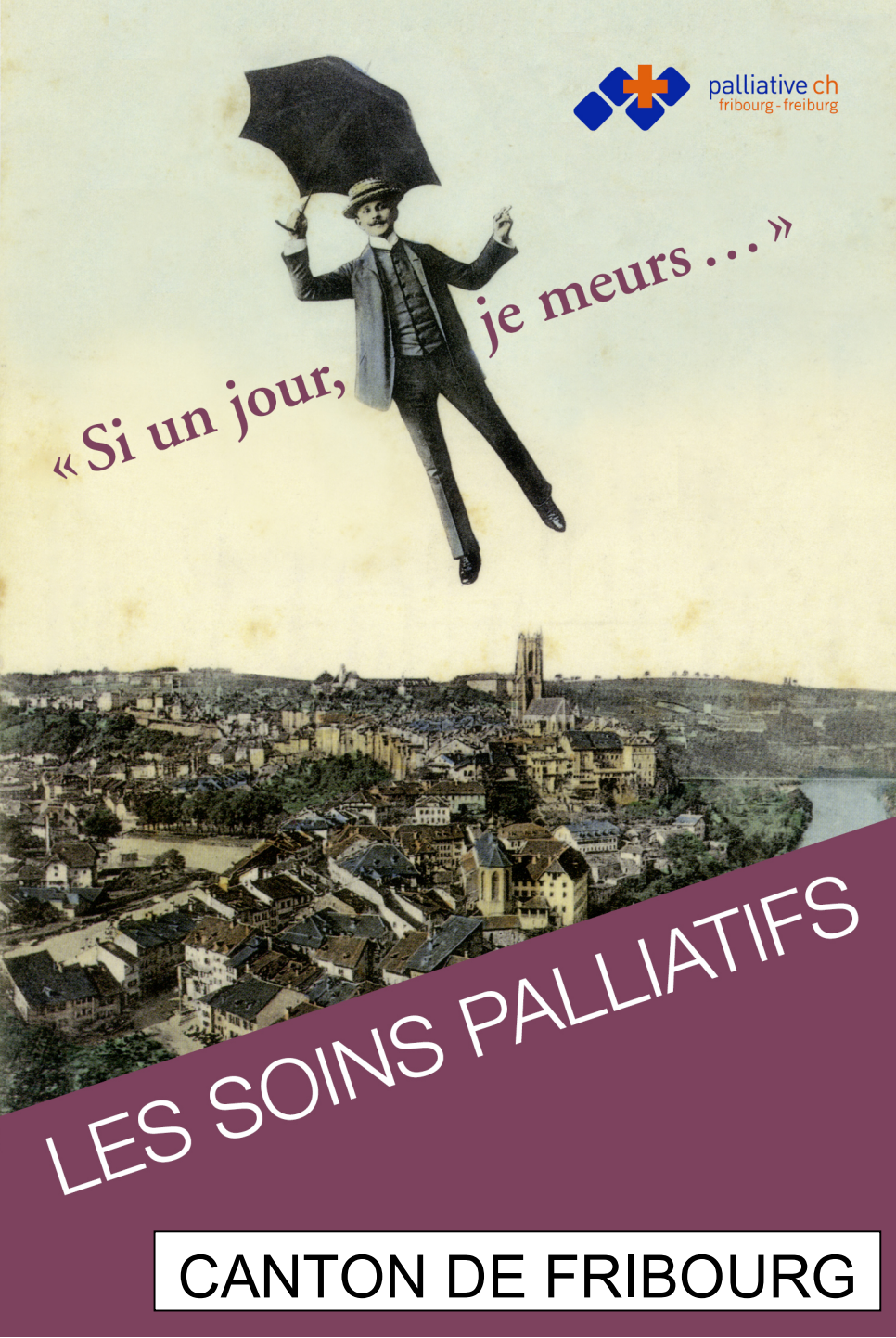
info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



« Si un jour, je meurs ... »

LES SOINS PALLIATIFS

CANTON DE FRIBOURG

De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier·ère·s spécialisé·e·s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



 **palliative ch**
fribourg - freiburg

« Si un jour, je meurs ... »

LES SOINS PALLIATIFS

CANTON DE FRIBOURG

De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier·ère·s spécialisé·e·s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

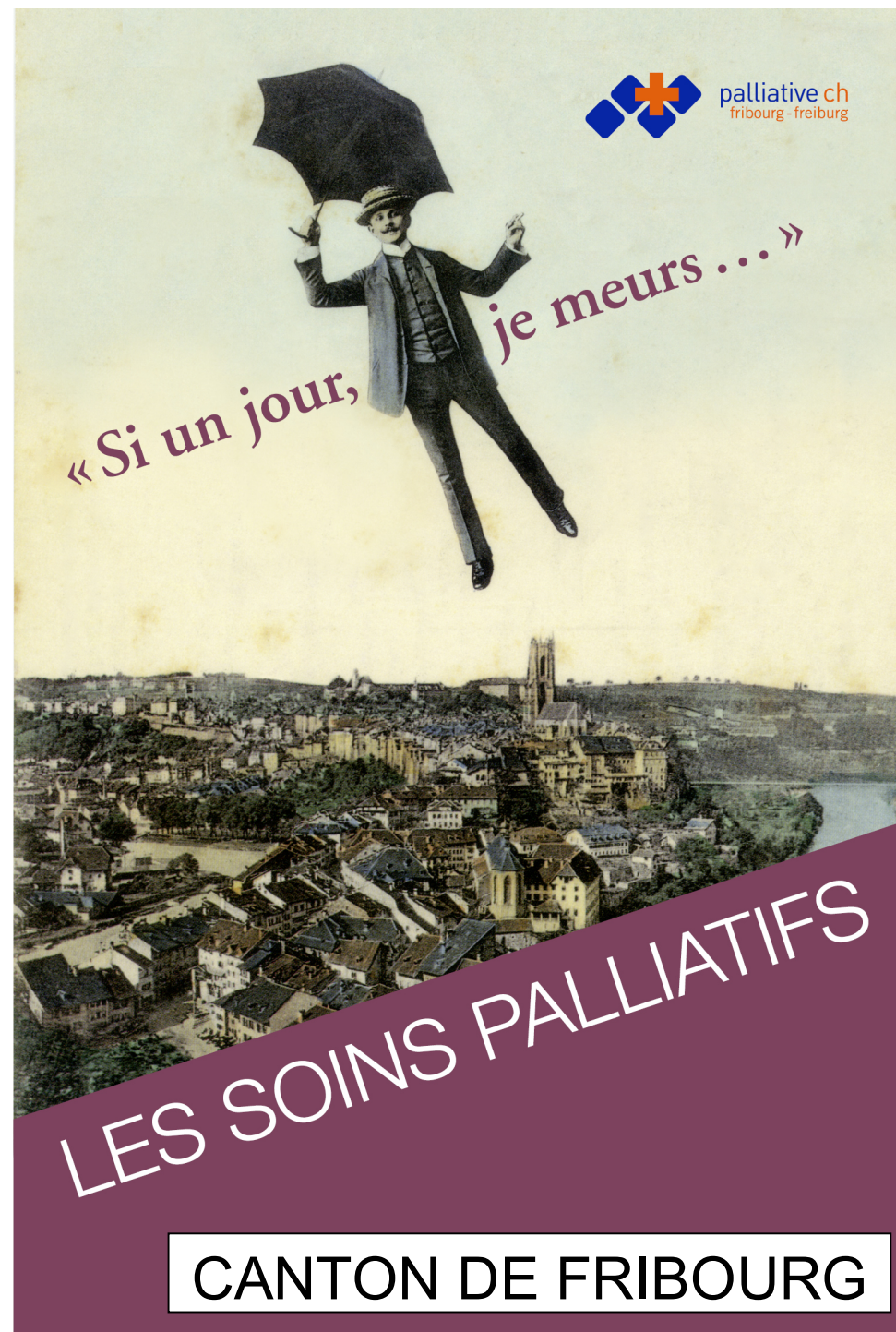
info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier·ère·s spécialisé·e·s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

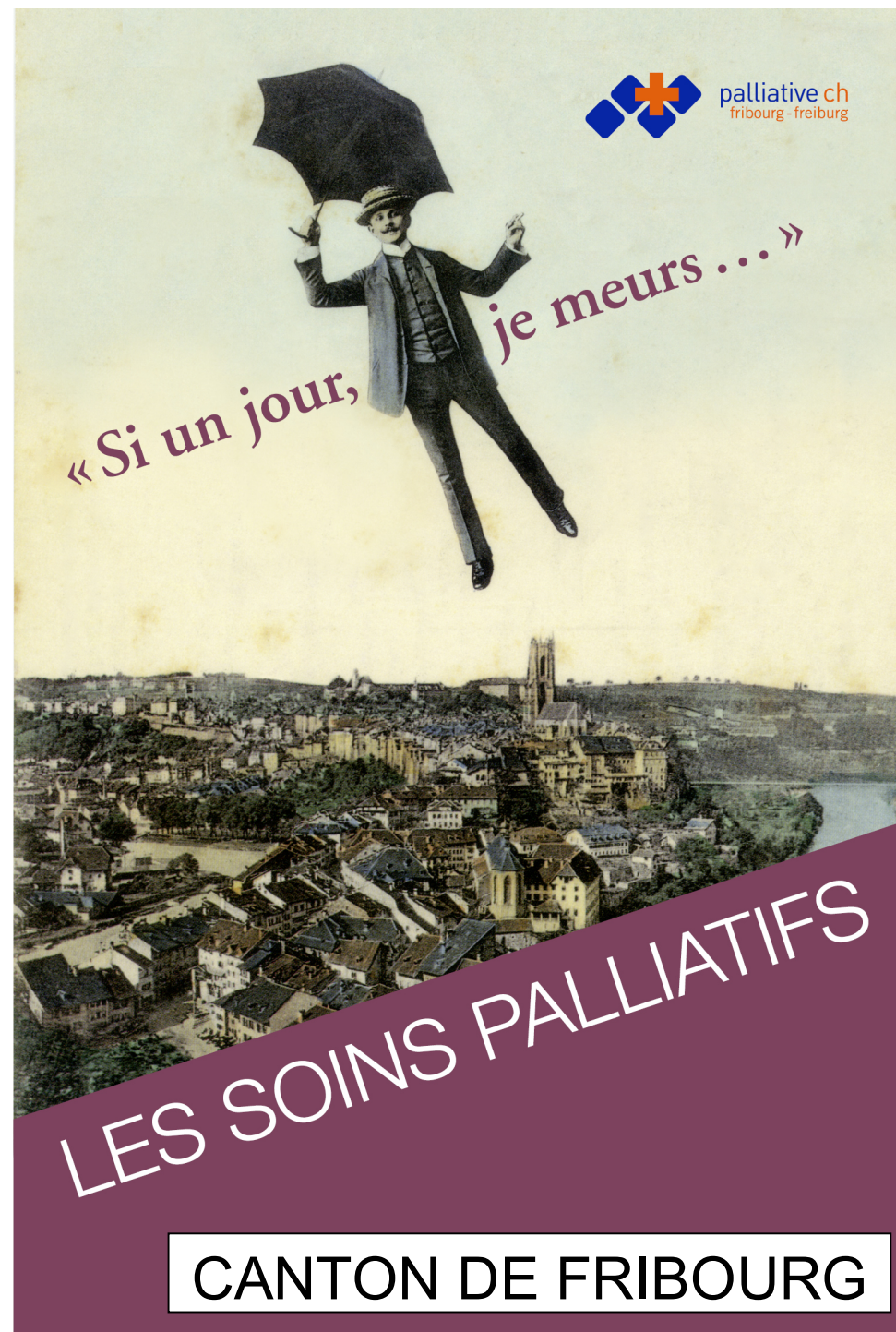
info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier·ère·s spécialisé·e·s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



 **palliative ch**
fribourg - freiburg

« Si un jour, je meurs ... »

LES SOINS PALLIATIFS

CANTON DE FRIBOURG

De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier·ère·s spécialisé·e·s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

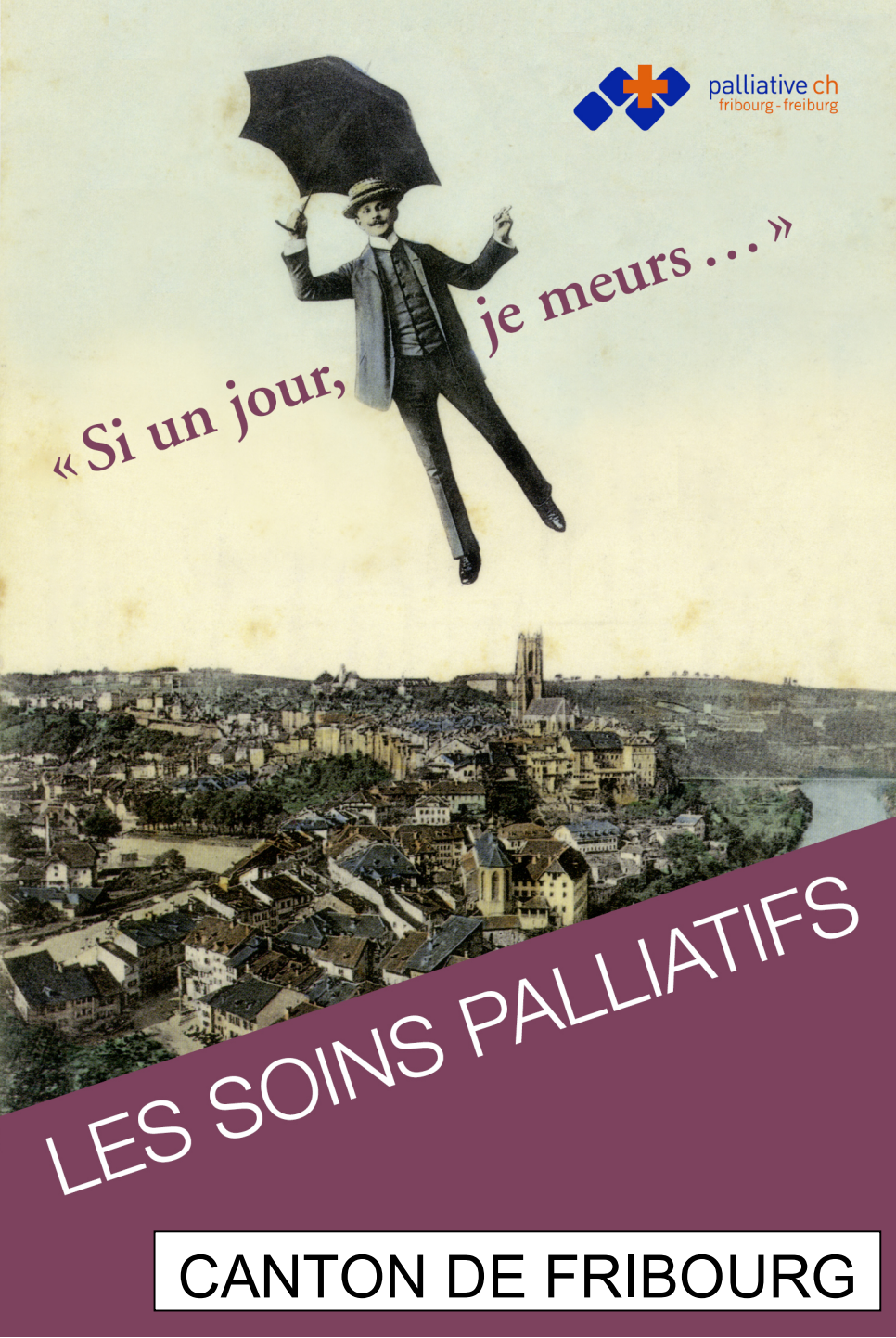
info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



« Si un jour, je meurs ... »

palliative ch
fribourg - freiburg

LES SOINS PALLIATIFS

CANTON DE FRIBOURG

De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier·ère·s spécialisé·e·s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



 **palliative ch**
fribourg - freiburg

« Si un jour, je meurs ... »

LES SOINS PALLIATIFS

CANTON DE FRIBOURG

De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier-ère-s spécialisé-e-s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



 **palliative ch**
fribourg - freiburg

« Si un jour, je meurs ... »

LES SOINS PALLIATIFS

CANTON DE FRIBOURG

De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier·ère·s spécialisé·e·s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

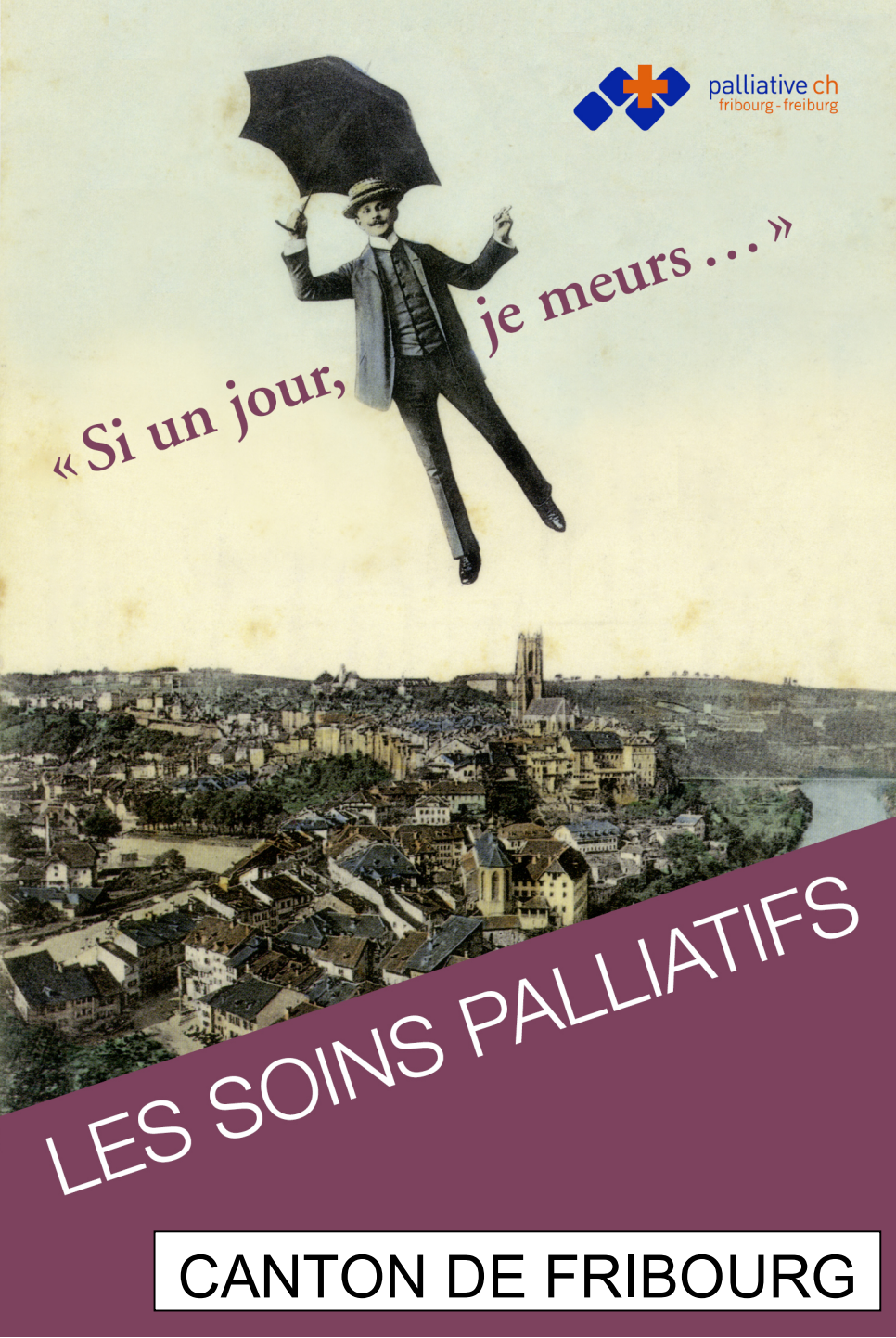
info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



« Si un jour, je meurs ... »

palliative ch
fribourg - freiburg

LES SOINS PALLIATIFS

CANTON DE FRIBOURG

De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier·ère·s spécialisé·e·s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

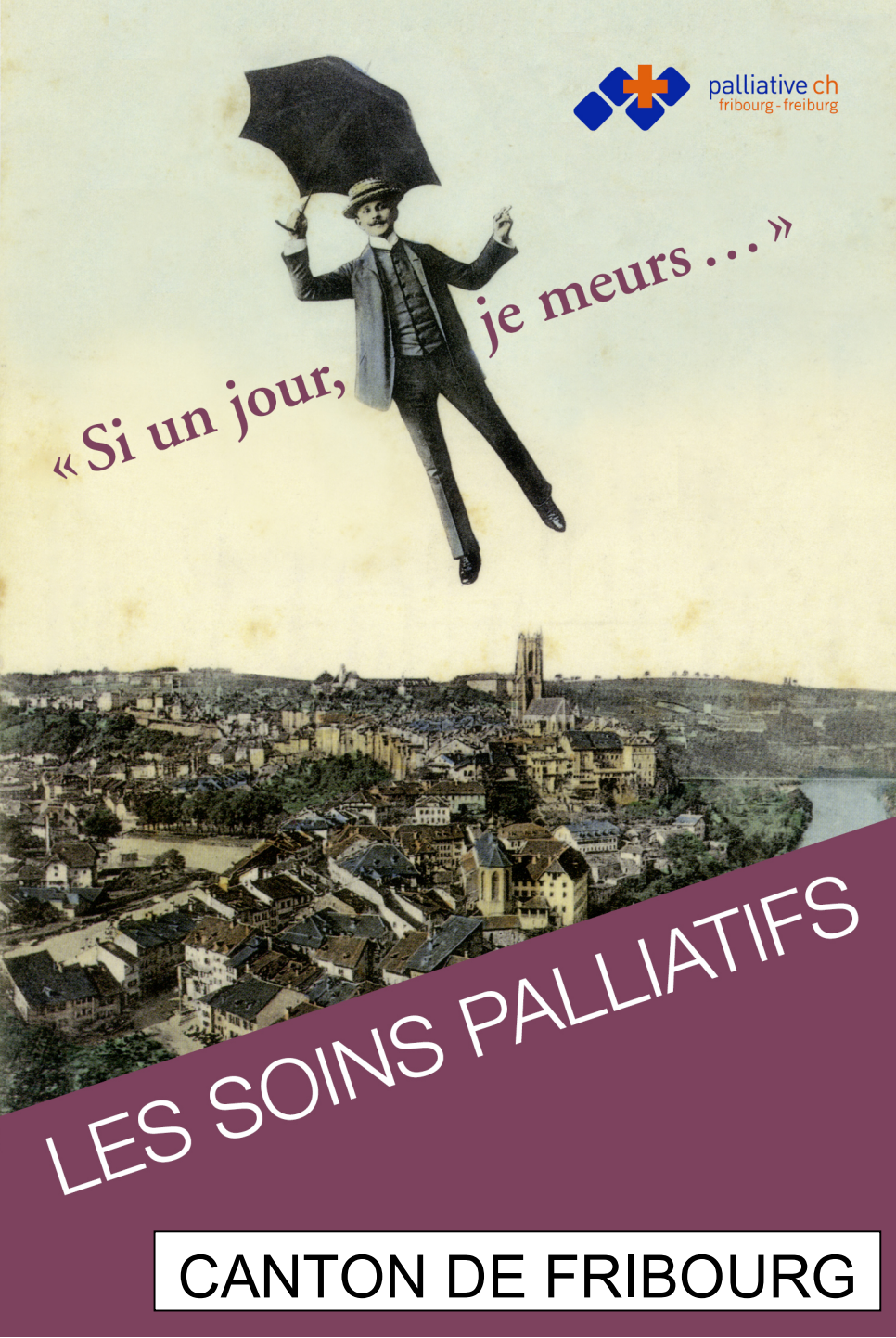
info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



« Si un jour, je meurs ... »

LES SOINS PALLIATIFS

CANTON DE FRIBOURG

De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier·ère·s spécialisé·e·s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

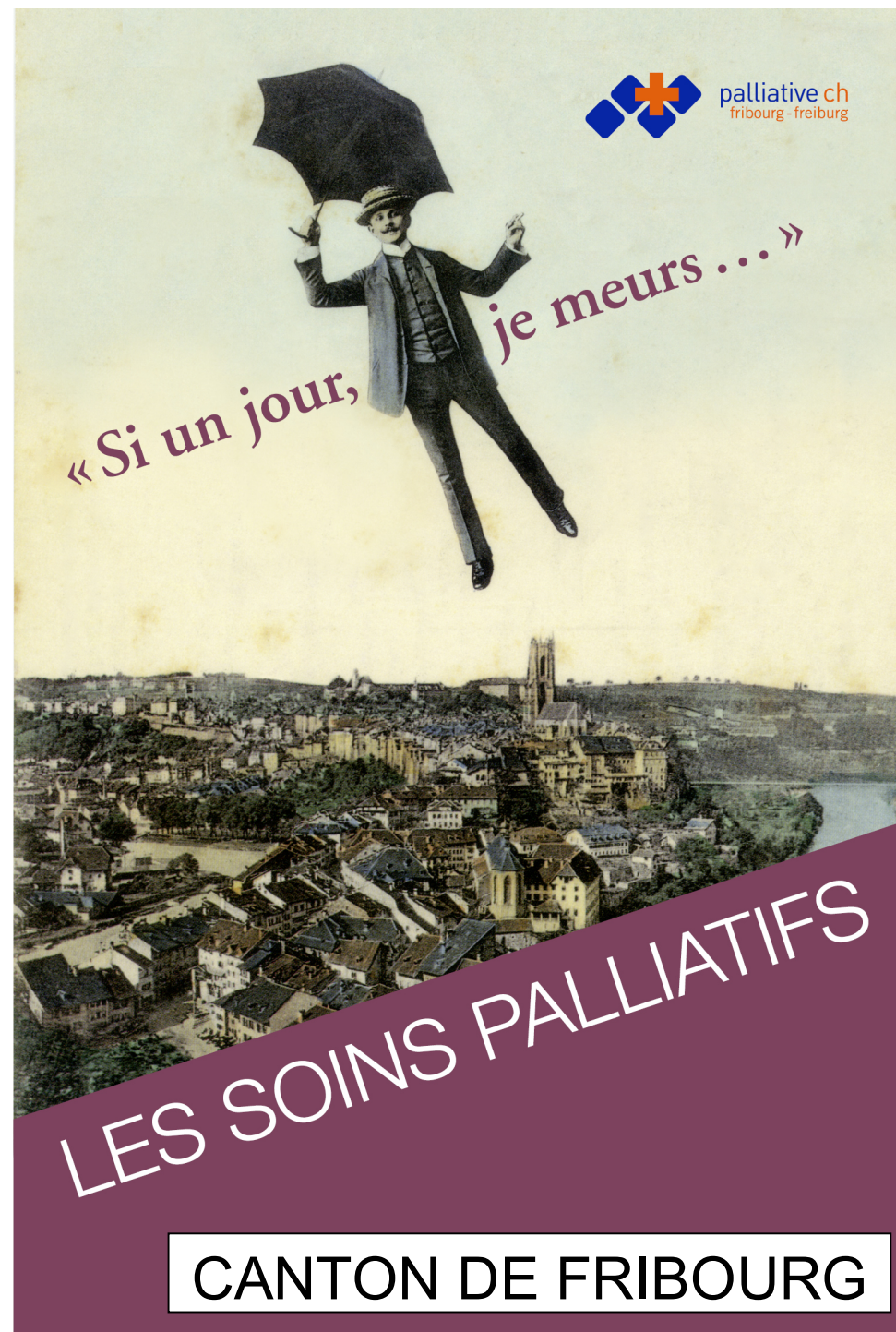
info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier·ère·s spécialisé·e·s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



 **palliative ch**
fribourg - freiburg

« Si un jour, je meurs ... »

LES SOINS PALLIATIFS

CANTON DE FRIBOURG

De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier-ère-s spécialisé-e-s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



 **palliative ch**
fribourg - freiburg

« Si un jour, je meurs ... »

LES SOINS PALLIATIFS

CANTON DE FRIBOURG

De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier·ère·s spécialisé·e·s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>

Pour plus d'informations :

Palliative-Fribourg/Freiburg

www.palliative-fr.ch

C/O AFIPA-VFA

Rte St-Nicolas-de-Flüe 2

1700 Fribourg

026 915 03 43

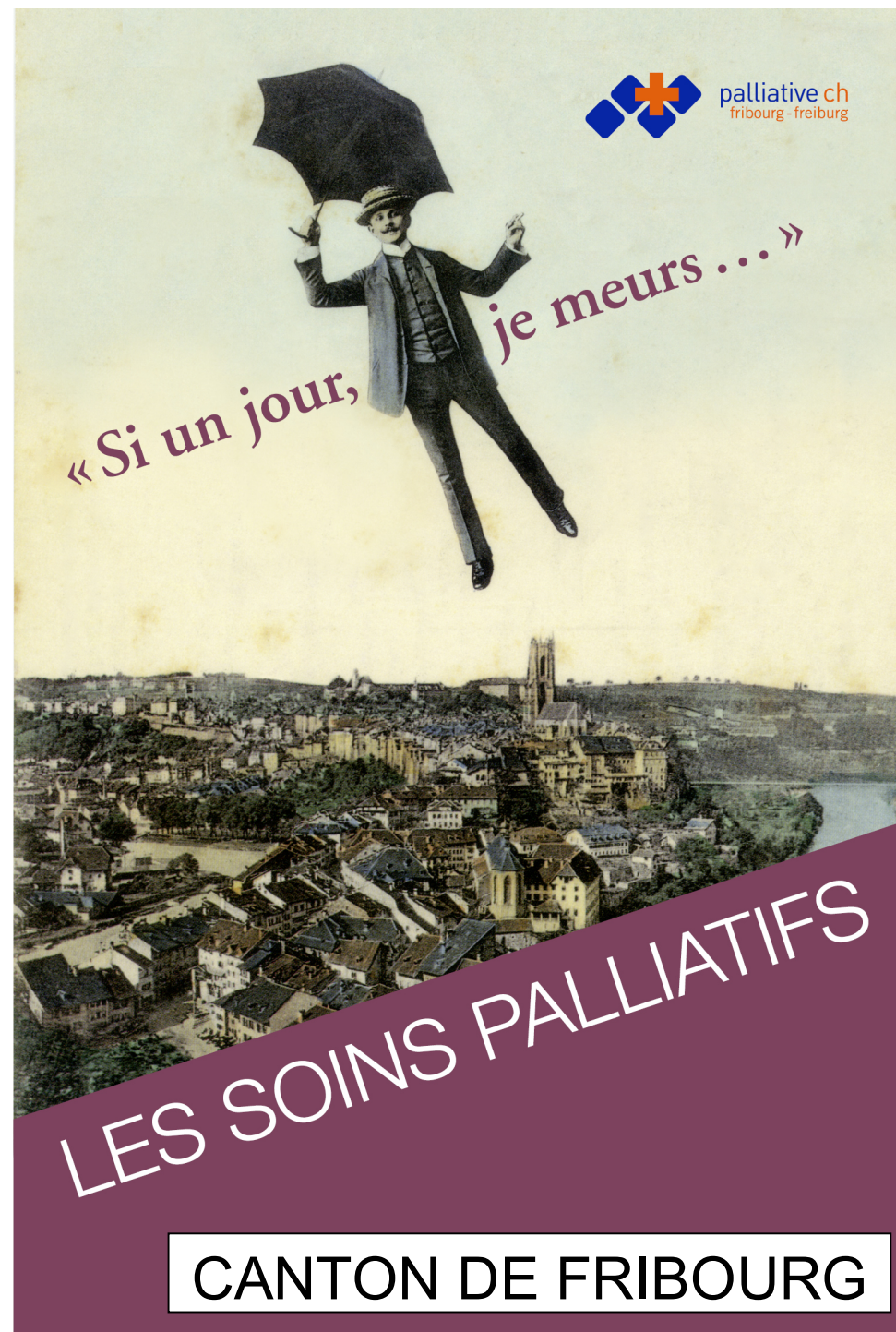
info@palliative-fr.ch

La section cantonale fribourgeoise de médecine et de soins palliatifs fournit des informations sur les offres de soins palliatifs proposées dans le canton. Palliative-Fribourg/Freiburg réunit, depuis 2011, tous les services ou organisations professionnels et de bénévoles du canton qui proposent, dans leur secteur respectif, des soins palliatifs à la population.

Vous trouverez également des informations auprès de :

- **Equipe mobile soins palliatifs**, 026 426 00 00 – **Palliaphone** : 026 426 00 55
voltigo@liguessante-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs du HFR Fribourg**, av. Jean-Paul II 12, 026 306 14 00
admissions_soins_palliatifs@h-fr.ch
- **Unité de soins palliatifs de l'HFR Meyriez** (HFR), 026 306 73 30
Palliativecare_meyriez@h-fr.ch
- **Association fribourgeoise aide et soins à domicile** (AFAS), 026 321 56 81
www.aide-soins-fribourg.ch
- **Infirmières et infirmiers indépendants ASI**, 026 341 96 60
info@asi-sbk-fr.ch
- **Veiller, accompagner là et maintenant**, 026 436 46 60
contact@valm.ch
- **Vereinigung Wachen und Begleiten**, WABE Deutschfreiburg, 026 494 01 40
www.wabedeutschfreiburg.ch
- **Croix-Rouge fribourgeoise**, 026 347 39 40
service.sante@croix-rouge-fr.ch
- **Ass. fribourgeoise des institutions pour personnes âgées** (AFIPA-VFA),
026 915 03 43, office@afipa-vfa.ch
- **Association Alzheimer, section Fribourg**, 026 402 42 42
info.fr@alz.ch
- **Pro Senectute Fribourg**, 026 347 12 40
info@fr.pro-senectute.ch
- **SMAD** – Antenne pédiatrique Fribourg, 079 645 77 94, info@smad-fr.ch

de même qu'auprès de votre médecin, du service de soins à domicile de votre lieu de résidence, de l'hôpital ou de l'EMS le plus proche.



De quoi s'agit-il ?

Les soins palliatifs offrent la meilleure qualité de vie possible notamment durant la dernière phase de vie.

Lorsque la guérison n'est plus possible, il reste de nombreuses façons de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie jusqu'aux derniers instants. Les soins palliatifs sont à l'écoute du patient et permettent d'atténuer des symptômes éprouvants tels que douleurs, nausées, détresse respiratoire ou fatigue.

L'accompagnement inclut aussi les aspects psychiques, spirituels ou sociaux et constitue une aide pour prendre des décisions difficiles.

A qui sont-ils destinés ?

Les soins palliatifs offrent aide et soutien aux personnes gravement malades et à leurs proches.

Les soins palliatifs s'adressent aux personnes atteintes d'une maladie incurable et/ou d'une maladie dégénérative chronique, en situation de crise ou dans la dernière phase de vie. Il peut être utile et judicieux d'intégrer les soins palliatifs au stade initial de la maladie déjà (pour lutter contre la douleur par exemple).

Les proches sont également soutenus et accompagnés selon leurs désirs.

Qui les fournit ?

Les soins palliatifs reposent sur une collaboration de différents groupes professionnels.

Selon les besoins et les désirs de la personne malade, des professionnels de la santé, de l'accompagnement spirituel, du travail social ou de la psychologie forment un réseau de soutien. En outre, des accompagnants bénévoles apportent une contribution importante. Toutes ces personnes s'engagent pour contribuer à une qualité de vie optimale de la personne malade et de ses proches.

Où sont-ils proposés ?

Les soins palliatifs font partie de l'offre de soins.

Les soins palliatifs peuvent être dispensés à domicile, dans les établissements médico-sociaux, dans les institutions sociales ou à l'hôpital. A domicile, les soins sont proposés par une équipe complémentaire composée du médecin de famille, des services d'aide et de soins à domicile et/ou d'infirmières indépendantes. Ensemble, ils orientent leurs interventions sur la qualité de vie de la personne et de ses proches.

Qui assume les frais ?

L'assurance-maladie prend en charge la majeure partie du traitement palliatif.

La plupart des prestations proposées sont des prestations médicales et de soins (atténuation des douleurs et d'autres symptômes, soins de base, examen, conseil et coordination). Si elles sont fournies sur prescription d'un médecin, ces prestations sont remboursées par l'assurance-maladie obligatoire au même titre que toute autre prestation de soins – qu'elles soient prodiguées par du personnel soignant à domicile, dans un établissement médico-social ou à l'hôpital. A domicile, la personne peut recourir à d'autres aides financières (assurance complémentaire, assurances sociales, ressources personnelles) pour couvrir les frais de matériel auxiliaire, etc.

Le financement des prestations comme l'accompagnement spirituel et psychosocial (consultation sociale, suivi psychologique, aide spirituelle, etc.) diffère en fonction des secteurs.

Hotline et renseignements généraux



Palliaphone est une ligne téléphonique gratuite de renseignements généraux sur les soins palliatifs et la fin de vie. Des infirmier·ère·s spécialisé·e·s répondent à vos questions.

Lien vers la brochure (en six langues): <http://www.palliative-fr.ch/fr/palliaphone.html>